



Principe du contradictoire

Par Azur

Bonjour,

mon avocat a introduit une demande en assignation d'annulation de mariage à l'encontre de mon épouse. A la suite de cela, mon épouse a porté plainte 2 fois en intégrant le viol dans ses accusations. Son avocat a répondu à notre demande en fournissant les copies des PV de dépôt de plainte de sa cliente. Dans un des PV il manque deux pages. Mon avocat a saisi la partie adverse pour récupérer les pages manquantes et aucune suite ne lui a été signifiée. Je lui ai dit qu'il s'agit là d'une violation du respect du principe du contradictoire. Mon avocat me demande de payer 180 euros pour récupérer ce document auprès du Parquet.

Quelle serait la solution à adopter dans ce cas précis ?

Merci par avance.

Cordialement.

Azur